

**Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE du mardi 23 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 23 mai, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10 heures, salle Georges Rumen, siège à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents :**

LE MEAUX Vincent ; CONNAN Josette ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

**Absents excusés :** ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; GUILLOU Rémy ; PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Christian ; CHAPPE Fanny ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick.



**DELBU2023-05-048**

**Commande publique - Attribution du marché de maintenance et exploitation des installations techniques des piscines de Guingamp-Paimpol Agglomération**

Une consultation pour la maintenance et l'exploitation des installations techniques des piscines de Guingamp-Paimpol Agglomération a été lancée. La consultation a pour objet la maintenance des installations techniques de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire, de filtration, de traitement d'eau, d'électricité des piscines : « La Piscine Ar Poull-neuial » située à Guingamp et « la piscine Islandia » située à Paimpol.

La mise en concurrence des opérateurs économiques relève d'une procédure en appel d'offres ouvert.

La consultation a fait l'objet d'une publication :

- sur le profil acheteur Mégalis le 10 février 2023,
- au BOAMP le 13 février 2023,
- au JOUE le 15 février 2023.

La durée du marché est de 2 ans, reconductible 1 fois 2 ans, soit une période maximale de 4 ans. L'exécution des prestations au contrat démarre au 1er octobre 2023.

Les prestations donneront lieu à un marché ordinaire de fournitures et services décomposé en 2 lots de la manière suivante :

- Lot 1 : Conduite, maintenance et renouvellement des installations de la piscine Ar Poull-neuial de Guingamp,
- Lot 2 : Conduite, maintenance et renouvellement des installations de la piscine Islandia de Paimpol.

Les critères de jugement énoncés au règlement de la consultation sont les suivants :

- Prix : 50 points
- Valeur technique : 50 points

La date de remise des offres était fixée au 20 mars 2023 à 12h. 4 offres ont été réceptionnées par l'Agglomération.

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 9 mai 2023 à 14 heures, afin d'étudier le rapport d'analyse des offres, en vertu des critères de jugement désignés ci-dessus.

La commission a voté l'attribution des lots aux offres économiquement les plus avantageuses qui sont celles des soumissionnaires ci-dessous :

<b>Lot 1 : Conduite, maintenance et renouvellement des installations de la piscine Ar Poull-neuial de Guingamp</b>	<b>Montant sur une période de deux ans : 197 935,52 € HT soit 237 522,62 € TTC</b> <b>Montant total sur 4 ans : 395 871,04€ HT soit 475 045,25€ TTC</b>		
DALKIA	Agence Commerciale Océane - 5A Chemin de la Chatterie - CS 40184	44 802	SAINT-HERBLAIN
<b>Lot 2 : Conduite, maintenance et renouvellement des installations de la piscine Islandia de Paimpol</b>	<b>Montant sur une période de deux ans : 139 849,78 € HT soit 167 819,74€ TTC</b> <b>Montant total sur 4 ans : 279 699,56€ HT soit 335 639,47 € TTC</b>		
DALKIA	Agence Commerciale Océane - 5A Chemin de la Chatterie - CS 40184	44 802	SAINT-HERBLAIN

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :

- De valider la décision de la commission d'appel d'offres et ainsi d'attribuer les lots aux soumissionnaires désignés ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer les accords-cadres, ainsi que tous documents relatifs à ces contrats y compris les modifications s'avérant nécessaires en cours d'exécution (modification conventionnelle ou unilatérale).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX

